



DÉCHÈTERIE DE MALLOUET

VISITE APRÈS TRAVAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 MARS 2021

La Communauté de communes Granville Terre & Mer a effectué des travaux de réfection et de sécurisation de sa déchèterie de Mallouet, à Granville. Elle tient aussi à rappeler au grand public les bons gestes de tri, afin de continuer à réduire le volume de déchets partant à l'enfouissement.

• La déchèterie de Mallouet, rappel :

La déchèterie de Mallouet est accessible aux habitants d'Anctoville-sur-Boscq, Bréville-sur-Mer, Donville-les-Bains, Granville, Jullouville, Longueville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Planchers et Yquelon.

Les artisans, commerçants, les services municipaux et autres établissements publics peuvent également recourir à ce service. Les apports des professionnels sont soumis à facturation après passage sur un pont bascule.

• Des travaux de sécurisation :

Pour assurer la sécurité des usagers, Granville Terre & Mer a fait le choix d'un matériel qui répond aux normes tout en facilitant les dépôts de déchets dans les bennes :

- travaux effectués dans le cadre de la norme NF P01-012, qui régit les critères de sécurisation contre la chute des usagers [hauteur et remplissage des garde-corps]
- réfection des garde-corps et sécurisation de l'accès piéton : remplacement par des modèles amovibles ou non amovibles selon les flux de déchets, marquage au sol
- coût : 45 000 € TTC
- travaux réalisés par l'entreprise AZ Environnement, basée à Dinan

• Les flux spécifiques acceptés :

- **Déblais et gravats** issus du bricolage familial [terre, pierres, matériaux de terrassement, bétons ordinaires, parpaings, briques, céramiques, tuiles, ardoises, porcelaines, pavés...]
- **Encombrants** : tissus et moquettes, films plastiques, plâtre et plaques de plâtre, isolant [laine de verre, laine de roche]...
- **Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques** : réfrigérateurs, gros électroménager, écrans, ordinateurs, petits appareils ménagers, téléphones, lampes, jouets électriques, ampoules, néons...
- **Déchets verts** : tontes de pelouse, mauvaises herbes, fleurs coupées, feuilles, tailles de haies, branchages... [bennes distinctes pour les tontes et pour les branchages]
- **Cartons** : cartons bruns pliés à plat, cartonnettes...

- **Déchets Diffus Spécifiques** : produits dangereux (phytosanitaires, aérosols, solvants...), pots de peinture...
- **Métaux** : vélos, bidons vides, grillage, métaux, jantes...
- **Mobilier** : mobilier en plastique ou en cuir, matelas, chaises, canapés, fauteuils, literie, meubles de cuisine, mobilier de jardin...
- **Bois classe A** (brut non traité et non peint) : palettes, morceaux de charpente, vieilles planches...
- **Textile** : vêtements (propres et non souillés, mais pouvant être troués ou déchirés), chaussures, linge de maison, maroquinerie
- **Et aussi** : bouchons en liège et en plastique, instruments d'écriture, capsules Nespresso, piles et petites batteries

Réemploi

Un caisson a été mis en place depuis 2019, en partenariat avec la recyclerie Tri-Marrant, pour offrir une seconde vie aux objets pouvant être remis en état ou revendus. Vaisselle, jouets, outils, appareils électriques, livres ou bibelots en tous genres échappent ainsi à l'enfouissement ou au recyclage.

Nouveau

Un contenant de collecte de films radiographiques (argentiques et numériques) vient d'être mis en place, dans le cadre d'une convention avec la société Recycl-M, en vue de leur recyclage. Les habitants peuvent donc déposer leurs radiographies médicales à la déchèterie, après avoir retiré les enveloppes.

Chiffres-clés (2019) :

11 401 tonnes de déchets traités par la déchèterie de Mallouet, dont :
 4267 t de déchets verts ; 3181 t d'encombrants ; 2245 t de gravats ; 600 t de mobilier ; 371 t de métaux ; 324 t de cartons ; 321 t de DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) ; 81 t de DDS (déchets diffus spécifiques) ; 17 t de textiles

Coût : 510 000 €

9 454 tonnes d'ordures ménagères déchargées sur le quai de transfert

Coût : 719 000 €, soit env. 76 €/tonne

49.7 t collectées pour la recyclerie Tri-Marrant

159 composteurs distribués

• Mieux trier pour mieux revaloriser – Rappel des bonnes pratiques

- **Poubelles domestiques ou points d'apport volontaire** : les ordures ménagères, c'est-à-dire les déchets non recyclables, non dangereux, qui entrent facilement dans un sac poubelle et ne sont pas issus d'activités spécifiques (déconstruction, chantier...)

- **Conteneurs de tri** : les emballages recyclables :

. **jaunes** : bouteilles et flacons plastiques (hors pots de yaourts, films et sacs plastiques, barquettes en plastique et polystyrène), briques alimentaires, cartonnettes, papiers, boîtes de conserve, canettes...

. **verts** : pots, bocaux et bouteilles en verre (hormis vitres, miroirs et vaisselle)

- **Bornes pour textile** : les vêtements, chaussures, la maroquinerie, le linge de maison. Propres et non souillés, mais possiblement troués ou déchirés, ils peuvent avoir une seconde vie, être portés de nouveau ou recyclés en chiffons ou isolants.

- **Composteur** : les déchets organiques fermentescibles, qui peuvent aussi être stockés en tas, ainsi que les déchets verts du jardin, pour transformation en terreau. Le compostage permet d'espacer les trajets en déchèterie et de valoriser une bonne partie de sa poubelle ordures ménagères (environ 30%).

Contact :

Déchèterie de Granville

Route de Mallouet

50400 Granville

02 33 91 92 60 - dechetterie@granville-terre-mer.fr

granville-terre-mer.fr [rubrique Déchets]